

Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 36 (1990)

Heft: (20)

Artikel: La Suisse à l'heure des préparatifs de la cérémonie du 700e anniversaire

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-848251>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Suisse à l'heure des préparatifs de la cérémonie du 700^e anniversaire

Le 700^e anniversaire de la Confédération se rapproche. Les préparatifs des cérémonies qui se dérouleront un peu partout dans notre pays battent actuellement leur plein. En présence du Conseil fédéral et des délégués des cantons, les festivités officielles débuteront le 10/11 janvier 1991.

La trilogie de fête constitue la base de la cérémonie d'ouverture du 700^e anniversaire de la Confédération qui aura lieu les 10/11 janvier à Bellinzona (une délégation de la Cinquième Suisse y assistera également). Ce concept auquel le Conseil fédéral a donné sa bénédiction le 1.6.1988 repose sur l'idée d'organiser dans chaque région de notre pays un cycle de festivités consacré à un thème spécifique.

La «Fête de la Confédération» se déroulera par exemple en Suisse alémanique, resp. en Suisse centrale, la «Fête des quatre cultures» en Romandie et la «Fête de la Solidarité» en Suisse rhéto-romande et italienne. L'ouverture et la clôture des festivités du 700^e anniversaire de la Confédération se dérouleront au Tessin.

Dans la cadre de la trilogie de fête, plus de 60 projets seront au total réalisés, en collaboration étroite avec les cantons. La Confédération met à disposition un montant global de 65 millions de francs pour financer ces festivités. Le bureau du délégué présidé par Marco Solari servira de service de contact et de coordination pour la cérémonie du 700^e anniversaire.

Le financement des festivités du 700^e anniversaire est assuré non seulement par la Confédération, mais également par les cantons et les communes. Un apogée de cette cérémonie sera sans doute l'inauguration de la «Voie Suisse», un chemin pédestre aménagé tout autour du Lac d'Uri et qui conduira du Grütli à la Place des Suisses de l'étranger à Brunnen.

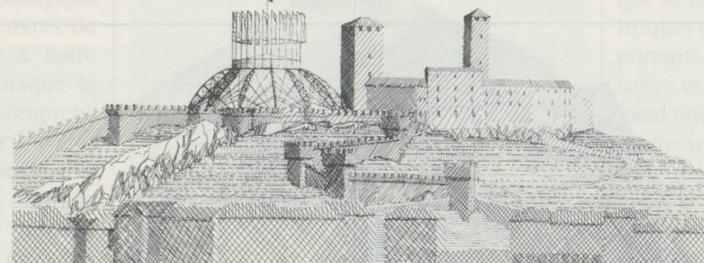
La Cérémonie du 700^e anniversaire et les Suisses de l'étranger

La Place des Suisses de l'étranger qui sera inaugurée le 4 mai 1991 au même moment que la Voie Suisse, est située au cœur de la Suisse primitive. En cette année du jubilé 1991, elle servira de lieu de rencontre et de scène aux manifestations organisées par les Suisses de l'étranger ainsi qu'à une série de spectacles produits par d'autres ins-

Suisse, offrira à de nombreux Suisses de l'étranger la possibilité de participer à la Cérémonie officielle à Schwyz ainsi qu'à la visite que le Conseil fédéral in corpore rendra le 1^{er} août 1991 à la Place des Suisses de l'étranger. Par mesure de prudence, le Secrétariat des Suisses de l'étranger a d'ores et déjà réservé en bloc à Lucerne des places pour 600 à 800 personnes. La traditionnelle excursion du dimanche aura probablement pour destination Brunnen où les congressistes prendront leur repas de midi sur la Place des Suisses de l'étranger.

La jeunesse en fête

Les camps organisés par le SSE à l'intention des jeunes Suisses de l'étranger âgés de 15 à 25 ans seront placés sous le signe de la cérémonie du 700^e anniversaire. Les programmes des deux camps d'été entre le 29.7. et le



La tente de Mario Botta sera utilisée à Bellinzona pour la première fois. (Photo d'archive)

titutions. Le 1^{er} août, une délégation de probablement 2000 personnes, composée du Conseil fédéral in corpore, des conseillers nationaux et des états, des délégués des cantons, des invités d'honneur, de délégués de la Cinquième Suisse (Conseil des Suisses de l'étranger au complet) se rendra au Grütli. Au retour, elle visitera la Place des Suisses de l'étranger. Ces derniers ont prévu de réserver à cette occasion au Conseil fédéral un accueil solennel. Compte tenu des festivités susmentionnées, le Congrès des Suisses de l'étranger 1991 se déroulera déjà du 26 au 28.7. à Lucerne. L'emplacement central de Lucerne, au cœur même de la

22.8.1991 sur le Rigi seront notamment adaptés aux manifestations du jubilé qui se dérouleront en Suisse centrale (Journée de la jeunesse, Cérémonie officielle, Fête populaire à Brunnen, Jeux du Mythen). Mais le rôle des jeunes n'est pas limité à ces camps. Les échanges de jeunes organisés par le Secrétariat des Suisses de l'étranger en collaboration avec l'AFS/Programmes Interculturels, se poursuivront en été 1991. Ce programme d'échanges qui bénéficie de l'appui du Département fédéral des affaires étrangères s'adresse aux jeunes Suisses de notre pays et aux Suisses de l'étranger âgés de 14 à 20 ans.

Un groupe d'enfants suisses de l'étranger est également invité à la «Journée de la jeunesse» officielle du 30/31.7.1991 au Grütli. Le Placement de vacances pour les jeunes enfants suisses de l'étranger qui est compétent pour ce groupe d'âge se chargera de la coordination de cette manifestation.

Sous la devise «Spriet aviert» (esprit ouvert), une «Fête de la jeunesse» aura lieu du 1^{er} au 7.9.1991 en Engadine. Elle réunira 600 jeunes de toute l'Europe, âgés de 16 à 25 ans. Dans des Workshops, ils donneront libre cours à leurs visions concernant les différents aspects de la cohabitation en Europe. Une classe de l'école suisse à Rome comptera aussi parmi les participants. Mais ce ne sont pas «seulement» les jeunes qui sont conviés aux festivités. Une grande fête populaire placée sous la devise «Rencontre dans la fête et la tradition» se déroulera du 2 au 4.9.1991 à Brunnen et les Suisses de l'étranger qui séjournent en Suisse y seront les bienvenus.

La «Journée de rencontre au lieu d'origine» sera également placée sous le signe de la rencontre. Elle sera organisée par plus de 1000 communes suite à l'appel des organisations féminines suisses qui leur ont demandé de désigner une date dans l'année du jubilé pour accueillir leur citoyennes et citoyens résidant à l'étranger.

Un colloque organisé du 25 au 27.10.1991 au Tessin et consacré au thème «La Suisse à l'aube d'un nouveau siècle» marquera le point final des festivités du 700^e anniversaire. Une délégation de la Cinquième Suisse y sera également représentée.

En passant ci-dessus en revue les différentes manifestations prévues, nous avons souhaité vous donner un premier aperçu de l'année-jubilé 1991.

Quant à vos projets de voyage, nous vous recommandons de contacter bien à l'avance votre bureau de voyages afin de procéder à la réservation du vol et du logis.